

**Arrêté ministériel portant nomination des membres de la  
Commission patrimoine de la Haute Ecole de la  
Communauté française Albert Jacquard**

**A.M. 15-07-2014**

**M.B. 02-10-2014**

***Modification :***

**A.M. 28-04-2015 - M.B. 20-05-2015**

Le Ministre de l'Enseignement supérieur,

Vu le décret du 9 septembre 1996 relatif au financement des Hautes Ecoles organisées ou subventionnées par la Communauté française, notamment l'article 34bis;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 17 juillet 2009 portant règlement de son fonctionnement;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 12 septembre 2008 relatif au patrimoine des Hautes Ecoles organisées par la Communauté française;

Sur proposition du Conseil d'administration de la Haute Ecole Albert Jacquard du 17 mars 2012;

Sur proposition du Collège de direction de la Haute Ecole Albert Jacquard du 4 novembre 2011,

Arrête :

***Modifié par A.M. 28-04-2015***

**Article 1<sup>er</sup>.** - Sont nommés membres de la Commission du patrimoine de la Haute Ecole, sur proposition du Collège de direction :

- Mme Véronique Dodinval; [*modifié par A.M. 28-04-2015*]
- M. Joël Jacob.

**Article 2.** - Sont nommés membres de la Commission du patrimoine de la Haute Ecole, sur proposition du Conseil d'Administration :

- M. Delmelle;
- M. Gérard;
- Mme Louviaux.

**Article 3.** - Sont nommés membres de la Commission du patrimoine de la Haute Ecole, eu égard à leurs compétences particulières :

- M. Jean Vagman;
- M. Marc Le Boulangé.

**Article 4.** - Le présent arrêté cessera de produire ses effets le 14 septembre 2016.

Bruxelles, le 15 juillet 2014.

J.-C. MARCOURT